

● Pourquoi cette enquête ?

L'enquête "handicap/santé" succède à l'enquête "handicap/incapacité/dépendance" de 1998/1999.

Son objectif est d'estimer le nombre de personnes connaissant des problèmes de santé ou en situation de handicap, d'évaluer les aides dont elles ont besoin et de mesurer les désavantages sociaux qu'elles peuvent rencontrer par rapport aux autres, en fonction de l'environnement dans lequel elles évoluent

L'enquêteur vous interroge d'abord sur **vos** santé et sur les difficultés éventuelles que vous pourriez avoir pour accomplir les tâches de la vie quotidienne.

Ensuite, il aborde les thèmes de l'**emploi**, de la **scolarité**, des **loisirs**, de l'**accessibilité** du logement, des services et des **aides** dont vous pouvez disposer : **aide humaine**, **aide technique** et **aménagement** du logement.

Exemples de question :

- ▶ Comment est votre état de santé en général ?
- ▶ Pouvez-vous marcher 500 mètres sur un terrain plat sans l'aide de quelqu'un, d'une canne ou d'une aide technique ?
- ▶ Y-a-t-il des lieux qui vous sont difficiles ou impossibles d'accès comme les commerces, les lieux de loisirs, les transports... ?
- ▶ En raison d'un handicap ou problème de santé, êtes-vous limité(e) dans la nature ou la quantité de travail que vous pouvez accomplir ?

● Pourquoi vous ?

Afin de **disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population**, il est inutile **d'interroger chaque individu** : ce serait coûteux et long. C'est pourquoi l'Insee réalise des sondages.

Pour cette enquête, plus de 40 000 personnes ont été tirées au sort parmi l'ensemble des répondants à l'enquête "vie quotidienne et santé".

Ces personnes représentent l'ensemble de la population, y compris celles sans problèmes de santé ou ne rencontrant pas de difficulté particulière dans leurs activités quotidiennes. C'est en connaissant tout le monde, que les difficultés spécifiques des personnes malades, en situation de handicap ou dépendantes seront mieux connues.

● Quelques résultats des enquêtes "handicap/incapacité/dépendance" de 1998 et 1999

La précédente enquête, réalisée en 1999, a permis de chiffrer à **5 millions** le nombre de personnes bénéficiant d'une **aide régulière**.

Celle-ci leur permet d'accomplir certaines tâches de la vie quotidienne.

Deux fois sur trois, l'aide est apportée par l'**entourage** proche.

Elle a mis en avant des **inégalités sociales** très marquées dans le domaine du handicap. Elle a aussi montré qu'un tiers des 2,3 millions de ménages comptant au moins une personne âgée de 65 ans ou plus, bénéficie d'une **aide extérieure à domicile**.

Les relations et les connaissances jouent un rôle essentiel dans la recherche de prestataires rémunérés.

● Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroule d'avril à juillet 2008. Un **enquêteur** vous contacte pour obtenir un rendez-vous ou réalise immédiatement l'enquête, si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il est muni d'une **carte officielle** (spécimen ci-dessous) et **tenu au secret professionnel**. Il réalise l'enquête sur micro-ordinateur portable.



● Vos réponses sont-elles anonymes ?

Votre état civil et votre numéro de sécurité sociale sont collectés afin de recueillir directement auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie les informations utiles sur vos consommations de soins au cours des douze derniers mois, ce qui vous évite le souci d'une recherche fastidieuse, et afin de mener des études à long terme sur l'espérance de vie.

Toutes les informations obtenues (réponses à l'enquête « handicap santé », données relatives aux consommations de soins et celles concernant les études sur l'espérance de vie) sont exclusivement destinées à un usage statistique ; dès la fin de la collecte, elles seront rendues anonymes et, figureront, pour la mise à disposition des utilisateurs, dans un fichier ne permettant aucune identification des personnes enquêtées.

Quelles sont les **missions** de **l'Insee** ?

L'Institut national de la statistique et des études économiques est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

L'Insee coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

À quoi servent les informations collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

Chaque année, **250 000 questions** sont adressées à l'Insee.

Elles émanent d'horizons les plus divers :

**journalistes, entreprises,
enseignants, chercheurs,
pouvoirs publics, collectivités locales,
administrations ou particuliers.**

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

► **téléphoner** à Insee contact : **0 825 889 452**
(0,15€ la minute) du lundi au vendredi de 9h à 17h

► **déposer** un courriel
sur le site internet de l'Insee : **www.insee.fr**
cliquer sur "contact"

► **Merci pour votre participation**

En aucun cas, l'Insee n'a le droit de communiquer les renseignements individuels obtenus lors d'une enquête statistique.

(loi n° 51-711 du 7 juin 1951, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique).

Statistiques

sur les
**situations de
handicap**
et la
santé

Enquête par sondage
Avril à juillet 2008

